

Le 28 juillet 2016

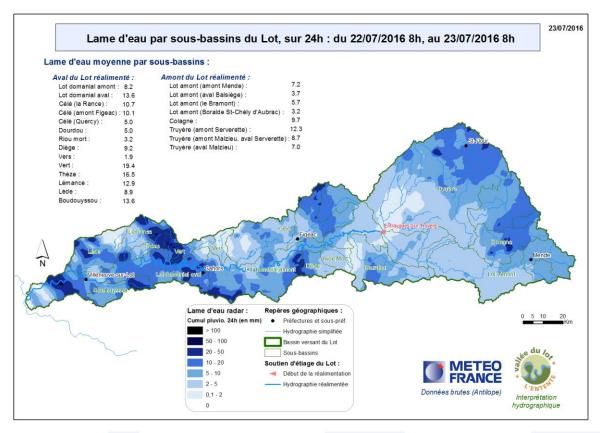
Suivi de l'étiage 2016 du bassin du Lot -Soutien d'étiage du Lot domanial – Bulletin n°05

La campagne 2016 de soutien d'étiage du Lot domanial, a débuté le vendredi 1er juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre EDF et l'Entente Lot, depuis 1989 (28e campagne consécutive).

Vous trouverez ci-dessous les consignes* de débit minimal envoyées cette semaine à EDF, par l'Entente Lot.

Vous retrouverez également quelques informations synthétiques sur les débits du Lot domanial, la consigne, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étiage.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : http://laviedelariviere.bassindulot.fr, et davantage d'infos sur l'étiage sur : http://etiage.bassindulot.fr, notamment les lames d'eau radar quotidienne sur le bassin :



Lame d'eau radar du cumul pluviométrique sur 24h : épisode orageux du 22 au 23 juillet 2016 http://etiage.bassindulot.fr

D'autres données météo, mises à dispositions en temps réel et gratuitement, sur : http://meteo.bassindulot.fr



Constats et commentaires :

Pluviométrie sur le bassin :

Des orages se sont produits sur le bassin entre le 21 et le 23 juillet apportant des précipitations hétérogènes (localement jusqu'à 60 mm), parfois accompagnés de vent violent et de grêle. La semaine s'est poursuivie avec le retour d'un temps sec et chaud.

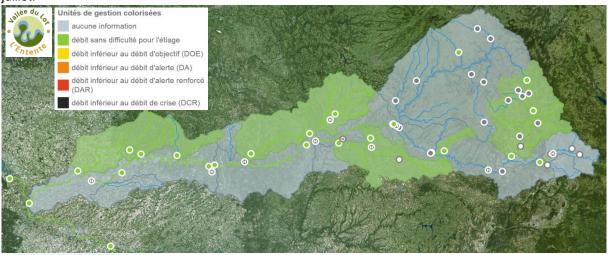
La tendance est à un temps **instable** de samedi à mardi avec des passages orageux puis retour d'un temps sec et chaud pour la fin de semaine prochaine.

Hydrologie du bassin :

L'ensemble des cours d'eau ont répondu aux précipitations puis sont revenus à leur niveau d'avant orages.

Le débit naturel reconstitué** à l'aval d'Entraygues se situe toujours autour de la valeur médiane. La tendance devrait se poursuivre à la **baisse** dans la prochaine décade.

Au 27/07, seule la station de Casseneuil sur le Lède a franchi son DOE à deux reprises : le 20 et 26 juillet.



Cartographie du franchissement des DOE du bassin du Lot : au 27/07/2016 <u>http://laviedelariviere.bassindulot.fr</u>

Arrêtés de limitation des prélèvements :

Dans le 47 : Niveau 1 : -30% pour le bassin Lot NON réalimenté

Niveau 1 : -30% pour les affluents de la Lède

Niveau 2 : -50% pour le bassin du Boudouyssou-Tancanne NON réalimenté

Dans le 46 : Niveau 1 : -30% pour le Bervezou, Saint-Perdoux, Veyre et affluents

Niveau 1: -30% pour la Sagne

Niveau 1 : Tour d'eau pour le Vert amont

Niveau 2 : -50% pour les affluents du Lot NON réalimenté

Pas d'informations dans les autres départements.



Variations de débits sur le Lot réalimenté :

L'activité hydroélectrique à l'amont d'Entraygues a été importante pendant les orages le 21 et 22 juillet puis assez calme depuis.

Des amplitudes importantes de débits ont été enregistrées aux stations de Coutet et Aiguillon.



Coutet

Unité de gestion : Lot domanial aval Groupement : Lot aval Cahors Département : Lot-et-Garonne (47)

Gestionnaire : EDF code station : COUTET









Une vigilance est demandée à l'ensemble des centrales hydroélectriques.

L'Arrêté Interdépartemental portant interdiction d'exploiter en éclusée et réglementant les redémarrages des groupes de production pour les concessions hydroélectriques installées sur la rivière Lot est en cours de rédaction.

Niveaux des retenues (d'où provient le soutien d'étiage) :

Les niveaux de remplissage des retenues sont toujours hauts pour la saison mais en **baisse** par rapport à la semaine dernière sauf pour Sarrans en légère hausse.

Aucune cote touristique n'est en passe d'être franchie.

Besoins en eaux :

Les stades culturaux sont globalement dans la normale dans le Lot-et-Garonne. Un retard de 2 à 3 semaines est observé dans le Lot

Au vu des conditions climatiques passées et à venir, et des stades culturaux, la demande en eau reste importante.

La population touristique est importante sur l'ensemble du bassin versant.



Consigne de soutien d'étiage :

La consigne de soutien d'étiage est maintenue à 12 m3/s à Entraygues-sur-Truyère.

Les modalités techniques du soutien d'étiage évoluent dès cette année avec l'émission de 2 consignes par semaine pour une mise en application dès le lendemain. Ces nouvelles modalités permettront de gagner en réactivité afin de s'adapter au plus près des conditions climatiques et aux besoins des usages.

Prochain bulletin : jeudi 4 août 2016

Merci de tenir informée dès que possible l'Entente Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain : Contact: Cécile NOYER, c.noyer@valleedulot.com

Précisions & glossaire :

* Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entrayguessur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 par l'Entente Lot (modifiée en 1995).

Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m3/s depuis le 1er janvier 2014. La convention permet une réalimentation du 1er juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne, (après Aiguillon).

- ** Le débit naturel reconstitué est un calcul qui permet d'estimer ce que serait le débit naturel de la rivière, c'est-àdire en l'absence de barrage et d'une réalimentation.
- DOE : Débit d'Objectif d'Etiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.
- DCR : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.





Débits moyens journaliers (QMJ) et consignes de soutien d'étiage du Lot (m³/s) :

	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi
	21-juil16	22-juil16	23-juil16	24-juil16	25-juil16	26-juil16	27-juil16	28-juil16	29-juil16	30-juil16	31-juil16	1-août-16	2-août-16
Consigne Entente Lot à Entraygues-aval (12)	Consigne				Consigne			Consigne					
	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	
QNR à Entraygues*	14,8	16,3	18,0	16,3	14,7	14,5	14,7						
Entraygues-aval (12)	60,5	29,2	15,4	36,3	20,0	24,3	-						
Faycelles (46-12)	81,4	42,8	29,7	33,2	35,3	26,1	39,5						
Cahors-Lacombe (46)	80,8	68,2	41,6	27,7	44,0	30,4	28,1						
Cahors (EDF) (46)	79,7	70,1	37,7	24,8	40,1	27,1	27,0						
Coutet (EDF) (47)	82,1	80,4	50,2	33,9	46,5	36,4	30,8						
Aiguillon (47)	78,0	78,5	43,9	29,0	33,6	29,8	27,3						

Source : DREAL Occitanie / EDF

QNR à Entraygues* Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues (en l'absence de barrage et d'une réalimentation)

Cotes des retenues :

RETENUE	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la <u>cote</u> <u>touristique</u> (en m)	Bilan des 7 derniers jours (en m)	Bilan des 28 derniers jours (en m)	
Grandval	28-juil	730,5	+4,50	-1,13	-4,21	
Sarrans	28-juil	640,78	+10,78	+0,53	-0,60	
Maury	28-juil	585,58	+2,08	-0,36	-0,69	
Castelnau	28-juil	413,55	+3,05	-0,22	+1,39	

Source : EDF

Entente Interdépartementale du Bassin du Lot (EPTB Lot) 297, rue Saint-Géry 46000 Cahors http://etiage.bassindulot.fr



25/07/2016



Entente Interdépartementale du Bassin du Lot

28/07/2016

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2016

Entente Interdépartementale

du Bassin du Lot

CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES

(aval de la confluence Lot-Truyère)

Consigne n° 8

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

DOUZE mètres/cubes par seconde) à compter du :

MARDI 26 JUILLET 2016, 00 h 00

Cette consigne "débit" est valable Jusqu'au

VENDREDI 29 JUILLET

(Sauf en cas de Consigne modificatrice)

Chargée du soutien des étiages c.noyer@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

00 h 00.

Consigne transmise à E.D.F. :

➤ CPO Lyon

➤ G. E. H. Lot-Truyère ➤ Groupement Vallée d'Olt

Fax 04 78 94 54 50 Fax 04 71 46 82 90 Fax 05 65 51 11 90

Consigne transmise pour information, par email, à

- > ASSO, AMENAG, VALLEE DU LOT
- > AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- ➤ AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE Antenne de RODEZ
- > DREAL MIDI-PYRENEES
- > DREAL AQUITAINE
- > MISE / DDT: 12, 48, 47
- ➤ CONSEIL GENERAL: 12, 15, 46, 47
- > CH. AGRICULTURE et UASA 46
- > CH. AGRICULTURE 47
- ➤ S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- > FEDERATIONS DE PECHE 12, 46, 47
- > BATELLERIE
- > PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- ➤ EPTB GARONNE

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2016

CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES

(aval de la confluence Lot-Truyère)

Consigne n° 9

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

DOUZE mètres/cubes par seconde) à compter du :

VENDREDI 29 JUILLET 2016, 00 h 00

Cette consigne "débit" est valable Jusqu'au MARDI 2 AOUT 00 h 00.

(Sauf en cas de Consigne modificatrice)

Cécile NOYER Chargée du soutien des étiages c.nover@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise à E.D.F.

➤ CPO Lyon G. E. H. Lot-Truyère > Groupement Vallée d'Olt

Fax 04 78 94 54 50 Fax 04 71 46 82 90 Fax 05 65 51 11 90

Consigne transmise pour information, par email, à

- > ASSO. AMENAG. VALLEE DU LOT
- > AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- > AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE Antenne de RODEZ
- ➤ DREAL MIDI-PYRENEES > DREAL AQUITAINE
- > MISE / DDT: 12, 46, 47
- ➤ CONSEIL GENERAL: 12, 15, 46, 47
- > CH. AGRICULTURE et UASA 46
- > CH. AGRICULTURE 47 > S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- > FEDERATIONS DE PECHE 12, 46, 47
- ➤ BATELLERIE
- > PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- > EPTB GARONNE

Entente Interdépartementale du bassin du Lot – EPTB Lot – www.bassindulot.fr